



# COMMUNIQUÉ DE LA 49<sup>e</sup> SESSION

## du CONSEIL de la FONCTION MILITAIRE DE L'ARMÉE DE TERRE

La 49<sup>ème</sup> session du CFMT s'est tenue du 26 au 31 mai à Dourdan. La séance de clôture a été présidée par le général d'armée RACT MADOUX, chef d'état-major de l'armée de Terre, entouré de l'inspecteur général des armées – Terre, de l'inspecteur de l'armée de Terre, du directeur des ressources humaines de l'armée de Terre, du représentant du commandant des forces terrestres et du directeur du SMITer, des commandants de région Terre Ile de France et Nord-Ouest.

En séance plénière, après avoir observé une minute de silence en hommage à nos tués et nos blessés, le CFMT a dialogué directement avec le CEMAT.

Conscient d'avoir siégé à un moment incertain et critique pour l'avenir de l'armée de Terre, entre la parution du Livre blanc et le vote de la prochaine loi de programmation militaire, le Conseil a exprimé l'inquiétude suscitée par la perspective de nouveaux efforts considérables à consentir.

### **Le poids des incertitudes sur la capacité d'honorer nos objectifs de demain.**

Si le bon déroulement et les succès de l'opération Serval mettent une nouvelle fois en évidence la valeur humaine et opérationnelle de l'armée de Terre et renforcent sa fierté et sa confiance en elle-même, ils font aussi apparaître certaines fragilités en matière de soutien et suscitent des interrogations sur la possibilité de maintenir durablement une aussi remarquable capacité d'intervention. La perceptible tension sur les équipements et l'annonce par le Livre blanc d'une différenciation des forces terrestres projetables ont fait craindre une perte de polyvalence et d'homogénéité opérationnelle de l'armée de Terre, ce qui a nécessité des explications du CEMAT. Une attention marquée est portée sur le risque de dégradation des conditions d'entraînement, donc de l'aptitude à faire face à des menaces croissantes dans tous les types d'engagement. La réalisation du programme SCORPION revêt à cet égard un caractère essentiel.

Ces inquiétudes sont d'autant plus grandes que la construction du format annoncé repose, en partie, sur l'hypothèse incertaine de ressources exceptionnelles.

Il importe donc que les enjeux et les risques opérationnels actuels, comme les besoins qui en découlent en matière de défense et spécialement pour l'armée de Terre, prennent toute leur place dans le débat national et dans la conscience de nos concitoyens, grâce notamment à une communication institutionnelle ferme et audible à laquelle les instances de concertation doivent apporter leur concours.

En matière de vie courante et de fonctionnement, le Conseil souligne la persistance des difficultés liées à l'embasement et insiste sur la nécessaire consolidation de cette réorganisation inaboutie préalable à tout nouveau changement. Cette stabilisation est d'autant plus nécessaire à la veille d'inéluctables et toujours douloureuses dissolutions d'unités.

### **Les inquiétudes liées à la politique des ressources humaines.**

L'annonce de nouvelles et importantes réductions d'effectifs fait craindre une manœuvre de déflation plus incertaine et difficile encore que celle de la précédente LPM, en raison notamment de l'aggravation des conditions économiques et sociales générales. La communauté militaire s'interroge donc sur les répercussions à craindre en matière d'avancement, sur la nature et le niveau des mesures d'accompagnement à l'étude, mais plus encore sur le sens et la finalité de modifications statutaires dont la concrétisation est appréhendée.

La concomitance de ces annonces avec celle d'une nouvelle réforme des retraites appelle à la plus grande vigilance sur la reconnaissance de la spécificité militaire, sur la place du militaire dans la Nation et au sein même du ministère de la défense, comme sur l'équilibre entre exigences et compensations statutaires.

### **La lancinante dégradation de la condition du personnel.**

La communauté militaire perçoit les signes d'une lente dégradation des conditions de vie et d'exercice du métier militaire. Elle ressent très péniblement l'effet de certaines insuffisances et carences sur la vie personnelle et familiale et parfois même sur la dignité de la fonction militaire : la dégradation de l'infrastructure et des conditions de logement comme la persistance des dysfonctionnements du système de solde portent vivement atteinte au moral et créent un climat d'exaspération. Un groupe de travail a d'ailleurs présenté ses conclusions sur l'étude de l'hébergement des célibataires géographiques.

Le Conseil reste sensible et vigilant sur la gestion des fonds de prévoyance dont il rappelle qu'ils sont le fruit des cotisations des militaires et n'ont aucunement vocation à pallier les difficultés budgétaires de l'Etat.

C'est pourquoi le Conseil, en soulignant l'abnégation et la disponibilité avec lesquelles l'armée de Terre n'a cessé de remplir ses missions et de fournir les efforts demandés, insiste sur le juste dosage de la contribution des armées à l'effort budgétaire de l'Etat et sur l'attention qui doit être portée par les autorités à la condition militaire, en reconnaissance des exigences spécifiques de l'état militaire.

Le capitaine Emmanuel MATSOUKIS  
Secrétaire de la 49<sup>ème</sup> Session  
Original Signé

Le général d'armée Bertrand RACT MADOUX  
Chef d'état-major de l'armée de Terre  
Original Signé

